

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Ferme éolienne de St Hilaire du Maine

**De :** Daniel Chataignere <dchataignere@[REDACTED]>

**Date :** 18/12/2018 13:37

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour

Ce projet d'éolien va dans le bon sens. Il ne laisse pas de déchets dangereux derrière lui, même pas de néodyme, rien de radio-actif! Donc pas d'impact sur les générations futures. Son cout de production est l'un des plus faible existant à ce jour. Si de plus, il peut être la propriété des mayennais, cela permet de responsabiliser le plus grand nombre. Ajouté à une économie d'énergie importante, cela contribuera à diminuer et à rendre obsolètes des projets couteux et dangereux. Il en faut d'autres comme ça!

Daniel Chataignère